

Les balcons de la Meije et des Écrins

Traversée

5 jours de randonnée à pied (en itinérance), nuitées en gîtes et en refuge gardé

Un itinéraire de randonnée agréable sur des sentiers en balcon face à cette élégante montagne, la Meije, et à l'imposant massif glaciaire des Écrins. Une invitation à découvrir de vastes alpages contrastant avec les cimes glacées, de superbes lacs, un paradis pour la faune et la flore. Une escapade montagnarde parmi les plus beaux paysages des Alpes, par des villages d'altitude typiques et une incursion dans le réputé Parc National des Écrins. Ce séjour de randonnée croise les Vallées de la Romanche et de la Guisane, séparées par le Col du Lautaret, carrefour des Alpes du Nord et du Sud. Une traversée accessible dans un décor prestigieux, préservé et sauvage.

DESCRIPTION DES RANDONNÉES

Randonnée jour 1 : Le Chazelet (1780 m) → Plateau d'Emparis (2380 m)

Le sentier s'élève rapidement. Nous traversons à niveau un vaste pâturage et nous rejoignons le Lac Lérié, miroir incomparable des plus belles montagnes de l'Oisans. Un pèlerinage en l'honneur de dame montagne. Le panorama sur la Meije, le Râteau et les glaciers vaut en effet à ce balcon d'être classé. Assurément, les plus contemplatifs ne seront pas déçus... Retour par le Col du Souchet qui s'ouvre sur l'immense Plateau d'Emparis.

Dénivelé : montée 850 m, descente 870 m horaire de marche ≈ 5 h 30

Randonnée jour 2 : Les Terrasses (1760 m) → Villar-d'Arène (1650 m)

Sur l'adret, l'itinéraire passe par des hameaux typiques et des pentes modelées en terrasses, mémoires du labeur des hommes. Au-dessus du hameau de Valfroide, nous longeons le torrent de Maurian. Puis, le sentier se raidit pour passer un verrou. Au-delà, le vallon s'élargit pour abriter le Lac du Goléon, superbe balcon sur la Meije. Fin d'étape à Villar-d'Arène.

Dénivelé : montée 950 m, descente 1060 m horaire de marche ≈ 6 h 15

Randonnée jour 3 : Villar-d'Arène (1650 m) → Refuge de l'Alpe de Villar-d'Arène (2077 m)

Remontée de la Romanche jusqu'à ses sources. On gravit en quelques lacets un verrou glaciaire. Nous empruntons à droite une vallée en U, façonnée par les glaciers. A notre passage, les marmottes siffleront et nous observerons peut-être des chamois. Au Plan de Valfourche, nous continuons pour atteindre les sources de la Romanche. Retour sur nos pas, passage au Lac Pers et nuit au Refuge de l'Alpe de Villar-d'Arène.

Dénivelé : montée 640 m, descente 210 m horaire de marche ≈ 5 h

Randonnée jour 4 : Refuge de l'Alpe de Villar-d'Arène (2077 m) → Le Lauzet (1650 m)

Arrivé au Col d'Arsine, nous ferons un détour par de gros éboulis pour aller découvrir le lac du Glacier d'Arsine. La vue sur la Montagne des Agneaux est alors inoubliable. Notre sentier descend ensuite le long du petit torrent du Tabuc, niché entre d'impressionnantes parois. En bordure de mélézin, vous découvrirez le Lac de la Douche, de couleur laiteuse. Au petit village du Casset, nous remontons jusqu'au Lauzet.

Dénivelé : montée 530 m, descente 950 m horaire de marche ≈ 5 h 15

Randonnée jour 5 : Balcons de l'Aiguillette du Lauzet (2534 m)

Par la rive gauche du torrent du Rif on atteint un vallon parsemé d'anciens chalets pastoraux. Le sentier déplie ensuite ses lacets pour contourner l'Aiguillette du Lauzet. Le site est peuplé de bouquetins. Au Col de l'Aiguillette, une vue magnifique s'élargit sur le Massif des Écrins. Nous rejoignons le GR 50 avant de gagner Le Lauzet.

Dénivelé : montée 890 m, descente 890 m horaire de marche ≈ 5 h 00

Observation : itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du terrain, le niveau du groupe, les conditions locales particulières, les disponibilités des hébergements... Ces modifications (itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

DESCRIPTION DU SÉJOUR

DURÉE : 5 jours / 4 nuits.

DATES PROPOSÉES : du 12 au 16 juillet 2010
du 9 au 13 août 2010
dates de votre choix (selon dispo.) pour les groupes ≥ 6 personnes.

PRIX PAR PERSONNE : 405 €

Prix inclus : l'encadrement, les demi-pensions en gîtes et en refuge, les pique-niques du midi, la taxe de séjour, le transfert La Grave/Le Chazelet, le transport des bagages d'étape en étape sauf le jour 3 (nous vous invitons à n'avoir qu'un seul bagage par personne et d'un poids raisonnable).

Prix n'incluant pas : les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les assurances personnelles.

En option : l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour.

CONSTITUTION DU GROUPE : de 6 à 12 participants maximum.

NIVEAU REQUIS :  marcheur moyen.

La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

ENCADREMENT : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : 3 nuitées en gîtes (chambres jusqu'à 6 places) et 1 nuit en refuge gardé (dortoirs) équipé de douches chaudes. Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94
contact@versantnature.com www.versantnature.com Établissement habilité tourisme par arrêté préfectoral : HA 038 08 0007 - Garantie financière :
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assurance RCP : MMA/Cabinet Piquet-Gauthier BP 27 69921 OULLINS Cedex

PORTAGE : sac à dos allégé sauf les jours 3 et 4 (sac contenant vos affaires personnelles pour la nuit au Refuge de l'Alpe de Villar-d'Arène).

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3435 ET Valloire - Aiguilles d'Arves - Col du Galibier.
IGN Top 25, 3436 ET Meije - Pelvoux.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (40 à 45 l),
- des bâtons de marche (recommandé),
- un drap-sac individuel (ou sac à viande),
- des chaussures de randonnée à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- un short ou un bermuda,
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- deux tee-shirts respirant,
- un sous pull ou une micro polaire à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement, ...),
- des chaussons légers,
- des gants, un bonnet, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 2 l) + 1 gobelet pour les pique-niques,
- une lampe frontale ou une lampe de poche légère,
- des lunettes de soleil, de la crème solaire, un stick à lèvres,
- une mini trousse de toilette, une serviette de toilette,
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...).

ACCUEIL ET ACCÈS

RENDEZ-VOUS : le jour 1 à **9 h 30** devant l'Office de Tourisme de La Grave. Transfert au Chazelet.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94
contact@versantnature.com www.versantnature.com Établissement habilité tourisme par arrêté préfectoral : HA 038 08 0007 - Garantie financière :
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assurance RCP : MMA/Cabinet Piquet-Gauthier BP 27 69921 OULLINS Cedex

FIN DE VOTRE SÉJOUR : le jour 5 en fin d'après-midi au Lauzet (à 6 km de Monétier-les-Bains).

ACCÈS :

Par le train : arrivée à la gare de Grenoble ou à celle de Briançon.

Liaisons régulières avec La Grave par autocars VFD : www.vfd.fr, 04 76 60 47 08.

Par la route :

- . en arrivant de Grenoble, prendre la D1091 direction Stations de l'Oisans puis La Grave,
- . en arrivant de Gap, prendre la N94 direction Briançon puis La Grave (par le Col du Lautaret).

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

RÉSERVATION

Inscription à plus de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour soit **122 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (11,54 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde de **283 €** est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Inscription à moins de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour soit **405 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (11,54 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.

ANNULATION ET ASSURANCES

Annulation de notre part de votre séjour : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

Annulation de votre part : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

- . A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,
- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . A moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions

sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE SÉJOUR.